

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## S&P GSCI® Capped Component 35/20 THEAM Easy UCITS ETF

Classe « A USD Capitalisation » - code ISIN LU0203243844

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas

### Objectifs et politique d'investissement

Objectif simplifié :

Le Fonds vise un rendement comparable à l'indice de rendement total S&P GSCI Capped Component 35/20 RI - code Bloomberg : SPGUCTR Index (l'« Indice »). Le Fonds étant indiciel, il vise à maintenir un écart de suivi en valeur absolue se situant entre sa Valeur nette d'inventaire et la valeur de l'Indice en dessous de 1 %.

Caractéristiques clés du Fonds :

- Le Fonds exploitera une méthode dite de réplique synthétique de l'Indice. L'exposition au rendement de l'Indice reposera sur des transactions sur instruments dérivés et/ou des instruments dérivés. En particulier, la réplique synthétique de l'Indice en question sous-entendra la conclusion de transactions sur instruments dérivés négociées au prix normal du marché avec les contreparties. Le fonds peut être exposé au risque de contrepartie à tout moment, en tout ou partie, envers une ou plusieurs contreparties. Dans cette hypothèse, la Société de gestion prendra des mesures de réduction du risque de contrepartie appropriées et conformes à la réglementation en vigueur.

Autres informations :

- Actifs négociés : contrats financiers (swaps, etc.) et/ou actions. Le Fonds présentera, par le biais de contrats financiers, une exposition synthétique à l'évolution des marchés financiers via l'Indice.

- Allocation du revenu : capitalisation.

- Fréquence de calcul de la VNI : À chaque jour de négociation correspond une Valeur nette d'inventaire par unité datée dudit Jour de négociation (J) et calculée et publiée dans les bureaux de la Société de gestion le Jour de négociation suivant (J+1) sur la base des cours de clôture (ou du dernier cours en l'absence de cours de clôture) des actifs du portefeuille du Fonds pour le Jour de négociation concerné (J). La Valeur nette d'inventaire indicative est calculée à chaque mise à jour de l'Indice et publiée par les Bourses concernées sur la base de l'évolution en temps réel du cours de chaque composant de l'Indice.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?  
Les marchés des matières premières peuvent présenter des variations significatives et brutales des cours qui ont une incidence directe sur la valorisation des actions et titres assimilables aux actions dans lesquels un fonds peut investir et/ou des indices auxquels le fonds peut être exposé. De plus, les actifs sous-jacents peuvent évoluer de façon sensiblement différente des marchés de valeurs traditionnels (marchés d'actions, obligataires, etc.).
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- **Risque lié au crédit :** Ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations au sein desquelles le compartiment a investi.
- **Risque de liquidité :** Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- **Risque de contrepartie :** Ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez vous référer à la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Marché primaire (participants autorisés)</b>	
Frais d'entrée	6,00 %
Frais de sortie	6,00 %
<b>Marché Secondaire (tous investisseurs)</b>	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non

C'est le montant maximum pouvant être déduit de votre argent avant placement ou après paiement du produit de votre investissement.

Frais prélevés sur le Fonds chaque année	
Frais courants	0,48 %
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Les **frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés**. Vous pouvez éventuellement payer moins dans certains cas. Veuillez consulter cette possibilité avec votre conseiller financier.

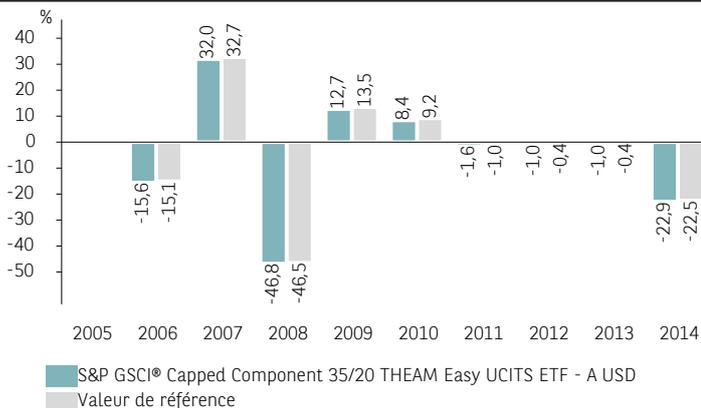
Le montant des **frais courants** est basé sur les dépenses passées déterminées en décembre 2014.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).**

## Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes de parts, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe de parts a été créée le 12 janvier 2005.
- Les performances passées ont été calculées en USD.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas Securities Services (Luxembourg) ; place de cotation : Swiss Exchange
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés des parts, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en français, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ou en ligne sur [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).
- Selon votre régime d'imposition, les plus-values et revenus liés à la détention de parts de ce Fonds peuvent être assujettis à l'impôt. Nous vous recommandons de vous renseigner auprès d'un conseiller fiscal.
- La responsabilité de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse : le Prospectus, le Règlement de gestion, le Document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans frais, auprès du représentant en Suisse, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich ; le représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2015.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

**EasyETF**